

Point de situation

La Réunion
Jeudi 6 février 2015

MADAGASCAR Tempête CHEDZA

Activation de la PIROI

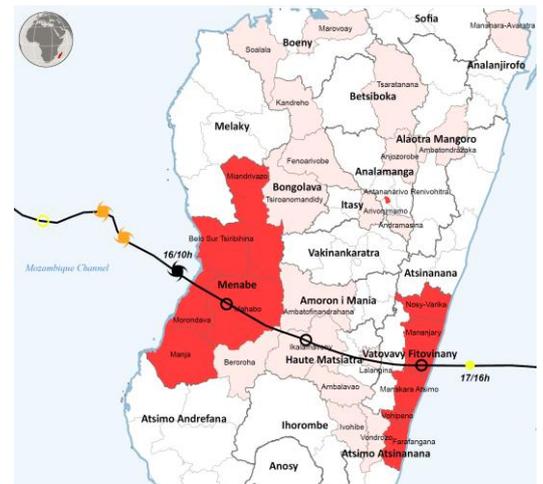
Le 16 janvier 2015, la forte tempête tropicale CHEDZA traversait Madagascar d'Ouest en Est entre les localités de Morondava et Manakara, provoquant des pluies diluviennes. Le bilan officiel, non définitif, fait état de 80 morts et plus de 170 000 sinistrés. Le gouvernement malgache a lancé un appel à l'aide internationale et le Mouvement international de la Croix-Rouge se mobilise.

La **tempête tropicale CHEDZA** a touché la côte Ouest de Madagascar au stade de forte tempête tropicale. Depuis le 5 janvier, le centre du pays était déjà sous l'influence d'une zone de convergence intertropicale, qui a causé de fortes précipitations. Les régions d'Antananarivo (Grand Tana), de Menabe et de Manakara ont été les plus affectées par les inondations.

Alors que la saison des pluies demeure très active, le bilan officiel du 5 février établi par le Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), faisait état de **80 morts, 9 disparus et 173 970 sinistrés**.

Dans la capitale Antananarivo, l'avis de « danger immédiat », correspondant à l'alerte rouge « inondations », est entré en vigueur à compter du 10 janvier. Toujours selon le BNGRC, on dénombrait encore hier 53 745 sinistrés dont 26 266 personnes déplacées à Antananarivo uniquement.

De nombreux dégâts matériels sont à déplorer à l'échelle du pays. Plus de 50 axes routiers ont été coupés. Les inondations et les vents violents ont endommagé 358 écoles, ainsi que 9 centres de santé. Enfin, le risque d'insécurité alimentaire est accru par l'ensablement de 13 730 hectares de rizières et l'inondation de 8205 champs de culture.



Trajectoire de la Tempête CHEDZA, source OCHA 19/01/2015



Inondations suite au passage de la Tempête CHEDZA
Photo: Madagascar Tribune

Le gouvernement malgache et les acteurs humanitaires présents à Madagascar se sont rapidement mobilisés pour organiser la réponse d'urgence. **Dès le 15 janvier, la Croix-Rouge malgache (CRM) a activé son plan de contingence** en lien avec la PIROI et **plus de 200 volontaires ont été mobilisés** afin de porter les premiers secours, assister les personnes sinistrées dans les centres d'hébergement d'urgence et de procéder à une évaluation rapide des besoins. **Le 29 janvier, le gouvernement malgache lançait un appel à l'aide internationale.**

La **Croix-Rouge malgache** intervient prioritairement dans les **secteurs habitat et produits de première nécessité, accès à l'eau, à l'hygiène et à l'assainissement** au bénéfice de 15 000 personnes dans l'ensemble des régions affectées. A Antananarivo, Morondava et Manakara, les volontaires de la CRM construisent des abris temporaires aux côtés des populations à l'aide d'outils et de bâches en plastique.

Des **kits familles** constitués d'ustensiles de cuisine et de stockage d'eau sont également distribués afin d'améliorer les conditions d'hygiène des sinistrés. Ces distributions sont accompagnées de messages clés diffusés par les volontaires, expliquant l'importance du lavage des mains au savon, de l'utilisation des latrines quand cela est possible et des règles d'hygiène de base.

De plus, **trois unités mobiles de traitement d'eau** pouvant produire chacune 30 000 L par jour pendant un mois ont été mises en place à Morondava, Belo-Sur-Tsiribina et Manakara. Ce dispositif permettra à 15 000 personnes d'accéder à l'eau potable, en attendant la réhabilitation de 40 puits par les volontaires de la CRM.

Une évaluation continue de la situation permettra à la Croix-Rouge malgache d'ajuster sa réponse en fonction de l'évolution de la situation.

Afin de mettre en œuvre les activités, la **Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (FICR)** a débloqué une aide d'urgence d'un montant de 262 902 CHF de son fonds d'urgence de réponse aux catastrophes (DREF).

La Croix-Rouge française – PIROI (Plate-forme d'intervention régionale de l'océan Indien) contribue à la réalisation de ce plan d'action. Un premier déploiement de matériel d'urgence a été réalisé grâce au **soutien du Conseil Régional de La Réunion**, qui finance **1000 kits de construction d'abris d'urgence et 1000 bâches.**



Evaluations de quartier menée par de la Croix-Rouge Malgache



Construction d'abris temporaires par les secouristes de la Croix-Rouge Malgache



Construction d'abris par la Croix-Rouge Malgache



Par ailleurs, la PIROI réalise un second déploiement de matériel, financé par le Fonds d'Urgence de la FICR.

Plus de 42 tonnes de matériel comprenant 2000 kits de construction d'abris d'urgence et 5000 bâches supplémentaires sont en cours d'acheminement vers Madagascar.



Chargement d'un fret humanitaire à la PIROI Réunion 06/02/2015

Au total, la PIROI délivre 3 000 kits de construction d'abris d'urgence à la Croix-Rouge Malgache au bénéfice de 15 000 personnes. Ce déploiement implique la mobilisation de 57 tonnes de matériel à partir des entrepôts d'Antananarivo et de La Réunion.

 Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge >> [DREF / Madagascar Tempête CHEDZA](#)

Indian Ocean
Regional Intervention Platform

PIROI

Plate-forme d'Intervention Régionale
Océan Indien

La PIROI est composée de différents membres du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge : le Croissant-Rouge comorien, la Croix Rouge française, la Croix Rouge malgache, la Croix-Rouge de Maurice, la Croix-Rouge du Mozambique, la Croix-Rouge des Seychelles, la Croix-Rouge tanzanienne, la Fédération internationale de la Croix Rouge et du Croissant Rouge et le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). En partenariat avec les Sociétés nationales de la région, la PIROI mène des activités de préparation et de réponses aux catastrophes dans la zone Sud-ouest de l'océan Indien, en étroite coordination avec la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge. Le programme régional de coopération – Préparation et réponse aux catastrophes porté par la PIROI est cofinancé par : l'Union Européenne et la Région Réunion dans le cadre du programme « l'Europe s'engage à la Réunion avec le FEDER » (Fonds Européen de Développement Régional).

